

**UN DOSSIER DE LOCATION
LABELLISÉ PAR L'ÉTAT POUR VOUS
AIDER À TROUVER LE LOGEMENT DE
VOS RÊVES**

CLAIR - COMPLET - COHÉRENT

DossierFacile vous permet de créer un dossier **clair, complet et cohérent** en toute sécurité pour vos informations personnelles.

Entièrement **gratuit**, ce service public numérique vous accompagne et vous informe tout au long de la création d'un dossier de location numérique.

Vos futur·e·s propriétaires seront ainsi rassuré·e·s à la vue d'un dossier labellisé par l'État



**Notre objectif est d'accompagner les
demandeurs d'emploi dans la constitution
de leur dossier de location numérique et
faciliter la mobilité professionnelle**



Pour constituer votre DossierFacile, flashez le QRcode ou rendez-vous sur le site dossierfacile.fr

Constituer son dossier en 3 étapes

① Je télécharge mes pièces justificatives

DossierFacile vous demande les pièces nécessaires en fonction de votre profil et rien que celles-là !

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Attestation d'ouverture des droits au chômage
- 3 dernières attestations des allocations de retour à l'emploi (ARE)
- Avis d'imposition



② DossierFacile valide mon dossier

Nos agents vérifient votre dossier et vous aident à le corriger si besoin.

③ Mon dossier est prêt à être envoyé

Votre dossier est alors sécurisé sous forme de lien URL ou au format PDF. Il ne vous reste plus qu'à l'envoyer facilement aux propriétaires !



Un facteur clé pour réussir son (nouveau) départ

Avec votre DossierFacile labellisé par **l'État**, vous augmentez **de 24% vos chances** de décrocher une visite, une aubaine quand un projet de mobilité professionnelle laisse peu de temps aux recherches de logement, notamment en zones tendues

